

## Club inter-régional Sud-Ouest Plans de Paysage

Réunion technique n°6 – 03 mai 2018 – Toulouse (Haute-Garonne)

### Préambule

Cette sixième rencontre du club inter-régional Plan de Paysage sud-ouest visait d'une part à faire le point sur les plans de paysage finalisés ou en cours de finalisation et à évaluer leur mise en œuvre concrète. D'autre part, il s'agissait aussi de connaître le niveau d'avancement des nouveaux lauréats 2017.

Compte tenu de l'éloignement physique de certains territoires de Nouvelle-Aquitaine, il était prévu d'avoir un échange en visio-conférence avec le PNR de Millevaches et les territoires du Bocage bressuirais et de la CC du Thouarsais. Les contraintes techniques n'ont pas permis d'établir ces liaisons. Les problèmes de grève ont empêché au dernier moment d'autres participants d'être présents à cette journée.



### Éléments de contexte

#### ***Les lauréats des appels à projets***

Au total, sur les deux régions d'Occitanie et de Nouvelle Aquitaine, 16 territoires sont lauréats, 5 en 2013, 4 en 2015 et 7 en 2017.

Parmi les lauréats de 2013, deux d'entre eux ont différé la finalisation du processus. Il s'agit de Pau Porte des Pyrénées et du Pays de Nay.

#### ***Les actualités du club national***

Deux clubs régionaux se sont lancés, le premier recouvrant les Antilles et la Guyane, le second concernant les Hauts de France, au premier trimestre 2018.

Plusieurs journées paysage sont organisées en 2018, la prochaine étant à Montpellier le 5 juin autour du cinéma. Le séminaire annuel du club est programmé le 4 décembre 2018, permettant ainsi d'accueillir les nouveaux lauréats de l'AAP 2018.

### ***Suivi des territoires***

Une trame d'entretien a été élaborée afin d'accompagner les territoires dans l'élaboration de leur plan de paysage. Cet accompagnement sera assuré par le CEREMA.

### ***Valorisation des plans de paysage***

Trois fiches actions ont été élaborées afin de valoriser un élément méthodologique spécifique des plans de paysage finalisés. Ces fiches existent actuellement et sont disponibles sur l'extranet, elles seront complétées par trois nouvelles en 2018. les territoires ont la possibilité de proposer de nouvelles fiches en fonction de sujets thématiques ou de méthodologies de projet.

### ***Appel à projet 2018***

L'appel à projet plan de paysage est annualisé à partir de 2018. Une quinzaine de lauréats devrait être retenus à l'automne, selon des conditions de sélection affinées (qualité du projet et de la gouvernance, réalisme ...) et toujours avec un accompagnement financier de 30 000 €. les lauréats seront désignés à l'automne. Il est envisagé que le binôme élu / technicien bénéficie d'une sensibilisation au paysage dans une école de paysage.

## **Les plans de paysage finalisés ou en cours de finalisation (2013-2015)**

### ***Labastide-Murat***

PP finalisé en 2015 / Premières actions en 2016 / reconduction des actions en 2017.

### ***Grand Albigeois***

PP finalisé en octobre 2016 Plan-guide/ Déclinaison du PP dans la démarche PLU(i), au travers d'un résumé de celui-ci. Un projet de plan-guide du PP a été élaboré par le bureau d'études. Il est en cours d'analyse par les services.

### ***Lomagne-Gersoise***

Plan de paysage constitue une charge pour le référent technique de 10 % de son temps (très peu). Démarche méthodologique innovante. Démarche transversale itérative, plan d'action (une centaine d'actions recensées). Objectif : prioriser les actions /monter un plan d'action réalisable (faire le choix). Très bon travail du BE.

Finalisation du PP : été 2018.

Le plan de paysage est souvent l'initiative d'un technicien et rarement (jamais) celle d'un élu. A l'origine, question agricole. Un regret, celui de ne pas avoir touché ce monde agricole (céréaliers), ni la chambre d'agriculture.

Difficultés de mobilisation des acteurs (société civile) malgré les actions engagées (balades, cafés, réunions thématiques...). Mobilisation aussi difficile des élus (sur-sollicités par d'autres démarches) mais les messages sur le paysage passent quand même. Prêts à lancer certaines actions rapidement. Remettre en place des itinéraires piétons, de randonnées sur le territoire / Création d'un chemin le long du Gers.

Difficulté de mobilisation de la société civile peu représentée (pas spécifique PP).

Le PP constituera le volet paysage du prochain PLUi.

Une des actions fortes sera l'accompagnement technique et en ingénierie des petites communes de la CC.

### ***Véziaux d'Aure***

Phase de définition du plan d'action. Comité de pilotage mi-mai. Un an et demi pour l'élaboration du PP. Grand travail de la part du bureau d'étude (concertation, travail de terrain > réalisation d'un diagnostic de qualité). Gros travail de concertation avec les élus et avec certains acteurs socio-économiques. Beaucoup de temps de concertation. Les OQP sont venues naturellement par la suite. Spécificité de la situation en montagne.

Thèmes : Agriculture, pression foncière et touristique, développement urbain.

Spécificité : PLU(i) valant SCoT en cours d'élaboration (intégration des éléments de paysage)

Difficultés : fusion des EPCI/ nouvelle CC. Le périmètre du PP n'a pas changé.

Plan d'action pour les 9 communes du PP à double entrée avec des entrées thématiques et une entrée par commune. Chaque commune possède sa feuille de route. Objectif en raison de la fusion de la CC, s'appuyer sur les communes pour réaliser leurs actions. On sent une motivation politique de toutes les communes concernées. Le plan de paysage tient à la volonté ensuite de quelques communes qui auront les moyens de mettre en œuvre leur action. La présence du PNP sur quelques communes constitue aussi un appui technique et financier.

La récente labellisation Grand Site Occitanie (valorisation patrimoine naturel et patrimoine architectural) constitue une opportunité pour le financement de certaines actions du PP.

L'extension de la démarche PP n'est pas d'actualité. La priorité du territoire est le PLUi en cours.

Le PP n'a pas constitué une contrainte mais plutôt une opportunité au regard de la déprise agricole subie. Une tradition de l'ancienne CC autour des questions de gestion de l'espace (Agenda 21).

### ***Canigó***

Finalisation fin 2017. Durée : 1an et demi. Déclinaison d'actions : Aide au renouvellement du label Grand Site de France avec ajustement du périmètre, projets concernant les accès au site.

### ***Marennes-Oléron***

PP bien avancé. Très bon BE (Cabinet de curiosités). Diagnostic et OQP réalisés. Entrées thématiques sur le changement climatique et la pression touristique. Une grand partie de l'île en site classé. Réalisation d'un guide paysage avec beaucoup d'illustrations. Difficultés politiques (pont à péage ou pas). Cette tension se fait ressentir dans le PP.

Bonne concertation avec une évolution sur les ateliers. Finalisation du PP prévue fin 2018. Validation en 2019.

Attention à la prise en compte des différentes études existantes qui prennent du temps.

Belles illustrations du PP avec cartographies et blocs-diagramme, zoom, permettant de bien comprendre le territoire. Très efficace.

### ***Pays Ouest Creuse***

Le plan d'action a été finalisé début 2017.

# **Les plans de paysage en cours de lancement (2017)**

## ***CC de la vallée de l'Hérault***

Plan de paysage porté par 3 CC, en lien avec la gouvernance du Grand Site de France. Démarche bien accueillie par les communes. Renouvellement et extension du label Grand Site de France en 2018. Conscientisation collective de la richesse paysagère du territoire.

Lancement de la consultation du BE en cours, avec choix avant l'été. Méthodologie restée ouverte aux propositions du BE. En parallèle, marché AMO paysagiste et architecte pendant un an (regard d'expert et réponse concrète aux demandes dans le cadre de projets concrets). Prolongement possible au travers du CAUE par convention (exemple CASA avec CAUE 06).

D'autres études sont engagées (activités de pleine nature – baignade, débarcadère canoë-kayak, plan de circulation et gestion des flux). Charte architecturale et paysagère lancée en parallèle. Le PP aura pour rôle de fédérer toutes ces investigations à l'échéance de 2022 (stratégie de territoire) pour l'ensemble des communes, y compris celles autour du Grand Site (périmètre élargi du PP).

Question sur les manières d'engager la participation la plus large possible de la société civile (voir mallette pédagogique sur extranet).

Le PP devra être force de proposition d'actions y compris pendant le diagnostic. Il doit aussi nourrir la stratégie GSF et permettre de tisser des liens avec les territoires extérieurs.

Territoire sous pression démographique (Montpellier). Comment assurer la cohabitation entre anciens et nouveaux habitants et les touristes ? Nécessaire remise en cause du modèle et des valeurs.

Pilotage conjoint sur les 3 CC concernées avec une disponibilité de la cheffe de projet de l'ordre de 20 % de son temps (1j/semaine).

Dans le processus, développement de l'observatoire du paysage (option de la consultation PP) pour prolonger l'OPP existant. Outil d'évaluation des actions / projets (carrières, fermeture des paysages ...). Photos prévues par un professionnel.

## ***Neste-Barousse***

Cahier des charges en cours de définition. Quelques doutes sur les apports d'un PP par rapport au PLUi. Mise à niveau des élus. Démarrage lent. Beaucoup de sollicitations autres ...

## ***Pyrénées – Vallée des Gaves***

Groupement de commande autour de trois documents (PP / SCoT / PCAET) réalisés en parallèle par le même groupement. En terme de PP, imbrication entre le PP lauréat 2017 et un PP plus local financé par le POCTEFA et porté par le PNR (en lien avec le statut de patrimoine mondial du Mont Perdu). Consultation réalisée et groupement choisi. Premiers ateliers à venir.

Paysagiste (Cabinet de Curiosité) a des expériences sur sites UNESCO. Le PP sur site Mont Perdu doit permettre de renforcer de la VUE et de ses attributs. Mise en place prévue aussi d'un OPP. Alimentation de la commission de gestion du bien.

Grand intérêt pour cette démarche de projet de territoire avec les trois outils menés en parallèle. Comment communiquer sur ces démarches complémentaires ? Trois niveaux d'évaluation de la démarche (groupes de travail, COTECH, COPIL), ce dernier étant commun aux trois démarches.

## ***PNR Plateau de Millevaches***

Motivation et rédaction en cours du cahier des charges.

## **SYSDAU**

PP en régie. Démarche itérative et complexe, avec une question centrale de l'agriculture péri-urbaine. De nombreuses compétences archéo-géographes, géographes, rivière environnement mobilisées. Beaucoup de théorique et nécessité de territorialiser les ambitions. PLUi test avec OAP avec espace péri-urbain et des projets. Principes de zones test déclinables en OAP.

Grosse production de cartographie, sur la base de connaissances préalables. Un paysagiste extérieur devrait être associé en fin de démarche.

Suivi par DREAL et DDTM.

## **Bressurais et Thouarsais**

Territoires voisins. Avancement exemplaire et rapide. Production bien structurée. Thématiques complémentaires pour les deux territoires. Des élus motivés et des techniciens actifs. Un programme de travail et de coordination entre les deux plans de paysage (comité inter-paysage). Des démarches dans un temps restreint avec finalisation 2018.

Distinction économique entre les territoires mais n'empêche pas les coopérations. Préservation identité bocage (Bressuire). Lier projet de territoire et tourisme. Club local pour la concertation assez ouvert.

Thouarsais : Implication du collectif paysage de l'après pétrole par convention. Concomitance du lancement de démarches de planification (ScoT, PLUi, PCAET et schéma de mobilité). Nécessité d'inscrire le plan de paysage dans cette dynamique, d'où un planning resserré. Mise en place d'une OAP Paysage-Energie pour septembre 2018. Un plan de paysage finalisé fin 2018.

Bressurais : Groupement de maîtrise d'œuvre associant un architecte du patrimoine, des paysagistes, un sociologue, une plasticienne, un architecte metteur en scène ... Démarrage dès juillet 2017. Concomitance des OQP et du programme d'actions avec la finalisation du PLUi (règlement écrit et graphique) avant fin 2018.

## **Discussions**

Combinaison avec d'autres documents de planification. Couplage entre PP, SCOT et PCAET intéressant sur le territoire de la vallée des Gaves (en démarrage). Démarche possiblement innovante. Voir aussi le cas du thouarsais avec des équipes différentes.

Paysage mot bloquant ? Vis-à-vis de certaines populations ? Parler de plan de territoire plutôt que plan de paysage ? Risque de confusion avec d'autres démarches obligatoires. Paysage vécu comme contrainte souvent.

Le plan de paysage, document « chapeau » (démarche amont) avec les autres documents qui se déclinent ? Nécessité d'un projet de territoire de base (pourquoi pas le PP ?), y compris dans la démarche de planification qui n'est qu'une application technique du projet.

## Participants

Grand Albigeois	Denis RAYSSEGUIER excusé
Lomagne gersoise	Nicolas DARCANGE
Labastide-Murat	Jérémy CHOUKROUN (PNR du Quercy) excusé
Véziaux d'Aure	Laurent BAZERQUE (CC Aure-Louron)
Canigó	Florian CHARDON (Grand Site de France Canigó) excusé
PNR de Millevaches	Florence LEPLÉ excusée
Pyrénées Vallées des Gaves	Clémentine ROUZAUD excusée
Neste-Barousse	Lydie FOURCADE excusée
Vallée de l'Hérault	Laure BENE représentée par Mathilde COTA
Aire métropolitaine bordelaise	Sylvia LABEQUE (Directrice SYSDAU) excusée
	Luana GIUNTA (Paysagiste du SYSDAU) excusée
Bocage bressuirais	Anne FONTENAUD excusée
	Anne-Lise BROUARD excusée
CC du Thouarsais	Morgan LE BOT excusée
Parc National des Pyrénées	Pierre LAPENU
DDT	Pascal ANDREY - DDT du Tarn ( <i>Grand Albigeois</i> )
	Pascale LASSERRE - DDT des Hautes-Pyrénées excusée
	Thierry BUISSIERES - DDTM de Gironde ( <i>SYSDAU</i> ) excusé
	Nathalie CABRIE - DDT du Lot ( <i>Labastide-Murat</i> ) excusée
	Laurent BOUSCARY - DDT du Lot ( <i>Labastide-Murat</i> ) excusé
CEREMA	Bénédicte BAXERRES (CEREMA Sud-Ouest)
	Bastien EXBRAYAT (CEREMA Méditerranée)
DREAL Nouvelle Aquitaine	Sophie DE STOPPELEIRE (référente paysage régionale)
DREAL Occitanie	Sylvie BROSSARD-LOTTIGIER (Cheffe de division) excusée
	Isabelle JARDIN (CMT-IS Gers) excusée
	Geneviève SASIA (CMT-IS Hautes-Pyrénées)
	Alain GUGLIELMETTI animateur

## Pièce jointe

Présentation DREAL/CEREMA

Présentation Bocage bressuirais/ CC du Thouarsais